



Foire aux Questions N° 1

Saison 2019/2020

Novembre 2019

Thème : Les équipes Art.4

Est ce qu'il y a le droit quand il y a 2 personnes ayant le même numéro qu'un des 2 retourne son maillot et dans ce cas, quel numéro doit-il avoir ?

Il n'est pas autorisé d'avoir 2 numéros identiques. Dans ce cas, on met du sparadrap en effectuant un numéro qui n'est pas sur la liste des joueurs. Un joueur ne peut pas jouer sans numéro sur son maillot.

Thème : La Réclamation

En cas de réclamation confirmée en fin de match devons-nous demander un chèque bancaire avant d'inscrire la réclamation ?

NON – A votre niveau départemental, le 1er arbitre ne doit pas demander de chèque bancaire à l'équipe réclamante. De plus, le 1er arbitre ne doit SURTOUT pas encaisser ce chèque sur compte personnel.

N'hésitez pas à consulter le site <http://loireatlantiquebasketball.org>, dans l'onglet « les commissions » Arbitrage – Documents CDO – les Procédures et les formulaires – pour obtenir de plus amples informations concernant la réclamation.

Thème : La Réserve

Réserve déposée sur le matériel. Y'a -il une réglementation pour le degré de l'arceau ? Car l'arceau côté affichage est très penché vers l'avant ?

L'anneau doit être situé à 3m05 du sol. Si l'anneau était penché, une réserve doit-être posée soit par le coach (pour les équipes jeunes car pas de CAP) ou le CAP en titre plaignant. La commission Equipements du comité fera le nécessaire auprès de l'instance compétente.

Thème : Incident

Des spectateurs nous insultaient à chaque fois que l'on passait devant eux. A la mi-temps, le 1er arbitre va voir le délégué du club pour lui faire part de la situation. Le délégué du club a correctement bien effectué son rôle mais celui-ci se fait bousculer.

Un rapport d'incident d'être fait par l'ensemble des officiels (Arbitres -Officiels table de marque et le délégué du club)

Thème : FAS – Art.37

Un joueur B effectue une FAS à la fin du 1er QT. Comment le jeu va reprendre au 2ème QT ?

Après les 2 LF tirés par A sans alignement avant le début du 2ème QT. Le jeu doit reprendre par une remise en jeu de l'équipe A depuis la ligne de remise en jeu en zone avant de l'équipe A et non effectuer une remise en jeu dans le prolongement de la ligne médiane. L'équipe A doit avoir 14 secondes au chronomètre des tirs. La direction de la flèche de possession alternée doit rester inchangée.

Sur jeu placé B8 à 45° gauche feinte A4 vers l'axe pour driver vers la ligne de fond. A4 se fait passer et commet une faute en cherchant le ballon mais sans bouger ses appuis. Je siffle faute simple et le coach B me réclame anti- sportive.

Il faut reprendre les critères de l'antisportive (FAS) pour déterminer si FAS est valable. Dans l'explication, elle joue le ballon donc on enlève le critère C1 (ne joue pas le ballon), le C2 (rudesse) n'est pas évoqué dans ton écrit, le C3 (contact non nécessaire sur le jeu de transition) n'est pas valable car elle tente de piquer le ballon sur du jeu posé, le C4 (dernier défenseur) n'est pas applicable et le C5 (REJ dans 2 dernières minutes du match) n'est pas applicable non plus, donc c'est une FAUTE SIMPLE.

Un joueur A avait la balle. Un marcher est sifflé et il garde le ballon vers lui. Le joueur B essaye de la prendre dans ses mains. Le joueur A n'a pas voulu lui donner le ballon, et l'a repoussé. Le joueur B revient à la charge en le repoussant. J'ai mis une double technique aux deux joueurs ?

Il ne peut pas y avoir double faute technique car il y a eu CONTACT. Une double FAS aurait dû être sifflée en fonction de la gravité de la situation.

Thème : Statut du ballon Art.10

Un joueur saignant sur le terrain, l'arbitre siffle pour arrêter le jeu afin qu'aucune des 2 équipes ne soient désavantagées, le ballon est dans les mains du joueur qui saigne sur le terrain. Le collègue arbitre n'entend pas le coup de sifflet et siffle après une faute à un défenseur qui a effectué une obstruction sur le hors ballon, comment doit-on faire ?

Les 2 arbitres doivent se réunir pour se concerter et surtout expliquer clairement la situation ensemble. Le 1^{er} coup de sifflet rend le statut du ballon « MORT » donc le 2^{ème} coup de sifflet concernant la faute doit-être IGNORE SAUF si la faute est antisportive ou disqualifiante. Les arbitres doivent annuler la faute et de redonner la balle à l'équipe qui en avait possession au moment du 1^{er} coup de sifflet avec le temps restant.

Lors du match, le chrono ne s'est pas lancé et j'ai sifflé mais pile à ce moment-là l'équipe A a marqué, j'ai refusé le panier mais je ne sais pas si c'est ça qu'il fallait faire.

Il faut s'assurer dès que le ballon est vivant sur le terrain que le chronomètre de jeu soit bien déclenché (regard – briefing d'avant match qui est responsable du chronomètre). Si aucune des 2 équipes n'est désavantagée tu dois arrêter le jeu et faire rectifier le temps écoulé (estimation le plus juste du temps – si tu es sûr tu demandes de remettre X secondes si tu n'es pas sûr demander au chronométrateur). Au moment de ton coup de sifflet, il faut s'assurer où était le ballon. Si le ballon était dans les mains, le coup de sifflet rend mort le ballon donc aucun point ne peut être accordé. Si le ballon était en l'air et que le ballon pénètre dans le panier, tu dois l'accorder (exception du ballon mort) SAUF si l'équipe attaquante a mis plus de 24 secondes pour prendre le tir et si le ballon ne pénètre pas, il faudra réparer avec la flèche d'alternance. Si le joueur a commencé son action de tir, tu dois attendre avant de siffler. Prend bien les informations du jeu avant de siffler pour éviter de gêner le jeu et les joueurs

Thème : FT – Art.36

La réparation pour FT joueur et FT coach est-elle la même ?

La réparation est la même, un LF tiré de suite et on reprend où le jeu s'était arrêté. Ce qui change sur la feuille de marque : technique joueur : TI / technique coach : CI / technique banc : BI

Après un temps mort A, l'équipe A effectue une REJ ligne de fond après un panier encaissé. L'équipe A monte la balle et arrivée dans sa zone avant l'équipe A se trouve avec 6 joueurs sur le terrain. L'équipe B stoppe sa défense pour informer l'arbitre qu'il y a 6 joueurs sur le terrain. Que doivent faire les arbitres ?

Avant que le ballon soit vivant sur le terrain, les arbitres doivent s'assurer qu'il y ait bien 5 joueurs A et 5 joueurs B.

2 cas :

S'il y a 6 joueurs A sur le terrain avant que le ballon ne soit vivant sur le terrain, il n'y a pas de SANCTION.

S'il y a 6 joueurs A sur le terrain après que le ballon soit vivant sur le terrain, il y a SANCTION pour le coach. Il faut infliger une FT en BI. Cette faute technique BI ne doit pas être annotée au verso de la feuille de match.

Thème : FD – Art.38

Après avoir infligé une faute antisportive à BII, celui-ci a contesté violemment et a bousculé l'arbitre. BII se voit infligé d'une FT. Le joueur BII ayant reçu une FAS et une FT celui-ci est disqualifié et a été amené par le délégué du club au vestiaire.

Un joueur qui conteste violemment et SURTOUT qui bouscule un arbitre, une faute disqualifiante avec rapport doit-être faite envers ce protagoniste. On ne doit pas voir dans le basket de tels comportements et cela doit-être sanctionné à bon escient pour ne pas revoir de tels agissements dans notre sport.

Enervement et vulgarité à chaque coup de sifflet par B8. Il finit par être au bord de l'agressivité quand il s'adresse aux arbitres. B8 appelait « cousin » et « mon pote » les arbitres malgré les avertissements donnés par les arbitres de ne pas le faire. De ce fait, nous avons effectué un rapport d'incident pour ce fait.

Un joueur ne peut pas se comporter et avoir une attitude d'enervement comme celle-ci. Une faute technique doit-être au moins infligée à ce joueur dès les 1^{ers} propos. Si celui-ci continue de provoquer les arbitres, il faut le sanctionner d'une faute disqualifiante.

Faute disqualifiante Art.38 et Bagarre – Art.39

A 4mm de la fin du 4ème QT, B12 et A26 vont pour se disputer le ballon. A26 plus rapide est le 1er à gagner la balle. Frustré B12 fait un croche pied volontaire à A26 qui tombe au sol. L'arbitre siffle et A26 se relève et vient se placer nez à nez face à B12 de façon provocante en l'insultant violemment suivi de poussettes mutuelles musclées. A cet instant, B78 sur le terrain attrape violemment A26 au cou et le projette avec force vers l'arrière. Sur cet acte, le coach A ainsi que les joueurs A4, A10, A11 sont entrés sur le terrain de jeu sans participer à la bagarre et pour rétablir l'ordre. Du côté du banc B, aucune personne a pénétré sur le terrain. Dois-je disqualifier l'ensemble des personnes qui est rentré sur le terrain ?

NON – Seuls l'entraîneur et/ou l'entraîneur adjoint sont autorisés à quitter la zone de banc d'équipe pendant une bagarre ou pendant toute situation pouvant conduire à une bagarre pour aider les arbitres à maintenir ou à rétablir l'ordre. Dans ce cas, il ne doit/doivent pas être disqualifié(s). Ce qui est le cas présent ci-dessus.

Par contre, tout remplaçant, joueur exclu ou membres accompagnant l'équipe qui quitte les limites du banc d'équipe pendant une bagarre ou pendant toute situation pouvant conduire à une bagarre doit-être disqualifié.

Quel que soit le nombre de personnes disqualifiées pour avoir quitté la zone de banc d'équipe, une seule faute technique « B » doit être infligée à l'entraîneur.

Dans ce cas-là, il faut annoter sur la feuille :

B12 pour le croche pied volontaire = D2

A26 pour insultes disproportionnées et poussé violemment = D2

B78 pour avoir pris à la gorge A26 = D2

Coach A pour les remplaçants qui sont rentrés sur le terrain car bagarre = B2

A4 – A10 – A11 joueurs remplaçants = mettre un F dans chaque case restante

B12 – A26 – B78 -A4 – A10 -A11 sont disqualifiés pour le reste du match et doivent rejoindre leur vestiaire ou quitter le gymnase

Un rapport doit être fait concernant l'ensemble des fautes disqualifiantes

L'ensemble des fautes disqualifiantes s'annulent et le jeu doit repartir en zone avant avec 14 secondes pour l'équipe A qui en avait la possession.

B.8.3.10 Exemples pour des fautes disqualifiantes pour bagarre à l'encontre des par les entraîneurs, entraîneurs adjoint, remplaçants, joueur éliminés et membres accompagnateurs de la délégation.

Quel que soit le nombre de personnes disqualifiées pour avoir quitté la zone de banc d'équipe, une seule faute technique ('B') doit être inscrite au compte de l'entraîneur comme suit :

Coach	788	LOOR, A.	B ₂		
Assistant Coach	555	MONTA, B.			

Une faute disqualifiante contre un remplaçant doit être enregistrée comme suit :

Si le remplaçant a moins de 4 fautes, alors un "F" sera inscrit dans le dernier espace de fautes

003	SMITH, E.	9	⊗	P ₂	P ₂	F	F	F
-----	-----------	---	---	----------------	----------------	---	---	---

Si c'est la cinquième faute du remplaçant, un "F" sera alors inscrit dans le dernier espace

002	JONES, M.	8	⊗	T ₁	P ₃	P ₁	P ₂	F
-----	-----------	---	---	----------------	----------------	----------------	----------------	---

Thème : LF – Art.43

Sur un changement de joueur au niveau du lancer franc qui n'est pas volontaire un premier tir avait été effectué, on a remarqué le problème une fois le premier tir effectué, on a procédé au changement de tireur ensuite mais il n'a tiré qu'un seul lancer, a-t-on effectué la bonne action ou on aurait dû annuler le premier tir et faire tirer le deuxième tireur les deux lancers ?

Il faut annuler la série de lancer francs et donner le ballon à l'équipe adverse dans le prolongement de la ligne des lancers francs. En aucun cas, tu dois inverser les tireurs et laisser la série se dérouler, c'est de la triche. Article 44.4 des interprétations.

44-4 **Principe** Substitution de tireur de lancer-franc

Si l'erreur consiste dans le fait qu'un joueur non bénéficiaire tire un ou des lancer(s)-franc(s), le lancer tenté à la suite de l'erreur doit être annulé. Le ballon doit être remis aux adversaires pour une remise en jeu dans le prolongement de la ligne de lancer-franc, à moins que le jeu ait repris. Dans ce cas, le ballon doit être donné à l'adversaire pour une remise en jeu depuis le point le plus proche d'où le jeu a été arrêté, à moins que des sanctions pour des infractions ultérieures ne soient administrées.

Si les arbitres découvrent, avant que le ballon quitte les mains du tireur de lancer-franc pour le 1^{er} ou unique lancer-franc, que ce n'est pas le joueur concerné qui a l'intention de tirer le ou les lancer(s)-franc(s), le tireur indu doit immédiatement être remplacé par le tireur de lancer-franc correct sans aucune sanction.



44-5 **Exemple** Cas de correction de tireur ou sanction pour substitution de tireur

B1 commet une faute sur A1 et c'est la sixième faute de l'équipe B dans le quart-temps. 2 lancers-francs sont attribués à A1. C'est A2 qui tire les 2 lancers-francs au lieu d'A1. L'erreur est découverte :

- (a) avant que le ballon ait quitté les mains d'A2 pour le 1^{er} lancer-franc,
- (b) après que le ballon a quitté les mains d'A2 pour le 1^{er} lancer-franc,
- (c) après la réussite du 2^{ème} lancer-franc.

Interprétation :

- (a) L'erreur doit être immédiatement corrigée. A1 doit tirer les 2 lancers-francs, sans aucune sanction contre l'équipe A.
- (b) et (c) Les 2 lancers-francs sont annulés. Le jeu doit reprendre par une remise en jeu de l'équipe B depuis le prolongement de la ligne de lancer-franc dans sa zone arrière.

Thème : Devoir de l'arbitre Art.47 :

Un arbitre doit être exemplaire, respectueux au vue de son collègue arbitre et des 2 équipes. C'est pourquoi, il n'est pas TOLERABLE que l'arbitre arrive en retard à son match à 20h15 pour le match à 20h30 même si celui-ci a prévenu son collègue. Vous faites RESPECTER les règles sur le terrain mais vous-même vous manquez de RESPECT dès le début de la rencontre. Comment pouvez-vous accepter cela ! De plus, vous ne pouvez pas commencer la rencontre alors que votre collègue est dans les vestiaires pour se changer ! Ayez du bon sens pour le travail d'équipe, c'est INADMISSIBLE ! Vous devez faire équipe du début jusqu'à la fin de la rencontre. Votre meilleur ami sur le terrain est votre collègue. J'espère que cela ne se reproduira plus. RESPECTEZ-VOUS ENTRE VOUS.

Pouvons-nous interrompre un match de 17h qui a commencé en retard car il y a un match de Nationale 2 qui se joue à 20h ?

NON – Votre match doit arriver à terme. Le club doit prendre ses dispositions afin que les matches commencent à l'heure. Seuls, les matches télévisés ont des contraintes bien particulières.